

Index AI : PRE01/008/2010  
21 January 2010

## Mexique. Les défenseurs des droits humains attaqués

Les autorités mexicaines ne respectent pas leur obligation de protéger les défenseurs des droits humains des homicides, du harcèlement et des agressions mettant leur vie en danger, a souligné Amnesty International dans un nouveau rapport ce jeudi 21 janvier 2010.

Intitulé *Standing up for justice and dignity: Human Rights defenders in Mexico*, ce rapport présente plus de 15 exemples de défenseurs qui ont été tués, agressés, harcelés, menacés ou emprisonnés sur des accusations forgées de toutes pièces entre 2007 et 2009 dans l'objectif de les empêcher de faire leur travail.

« *Au Mexique, défendre les droits humains, c'est risquer sa vie, et le gouvernement ne fait rien pour lutter contre ce problème* », a déclaré Nancy Tapias-Torrado, chercheuse Défenseurs des droits humains à Amnesty International. « *Chaque attaque, menace ou homicide visant un défenseur des droits humains envoie un message de danger à de nombreux autres, et prive d'espoir ceux pour qui il travaille.* »

Amnesty International estime que ces attaques se comptent par dizaines ; très peu font l'objet d'une enquête efficace, et encore moins d'un procès. Aucune des affaires figurant dans son rapport n'a donné lieu à une enquête exhaustive, et seules deux ont abouti à l'arrestation de suspects.

Les défenseurs des droits humains agissent pour protéger et promouvoir les droits humains. Les États ont la responsabilité de les protéger et de veiller à ce qu'ils puissent mener leur travail à bien.

Les militants qui œuvrent à la protection des droits des populations vivant dans la pauvreté, des droits des peuples autochtones ou de l'environnement sont particulièrement menacés car leur travail vient contrarier de puissants intérêts politiques ou économiques. Trop souvent, ils sont considérés comme des fauteurs de troubles plutôt que comme des défenseurs des droits humains œuvrant pour une société meilleure, où le respect des droits fondamentaux est possible.

Obtilia Eugenio Manuel, présidente et fondatrice de l'Organisation du peuple indigène me'phaa (OPIM), dans l'État de Guerrero, au sud du Mexique, a été victime de nombreux actes d'intimidation et menaces de mort depuis 1998.

La campagne d'intimidation menée contre elle s'est aggravée ces dernières années, au point qu'Obtilia et sa famille ont dû fuir et quitter leur communauté. Par exemple, en janvier 2009, un homme qui l'avait déjà suivie à plusieurs reprises lui a crié : « *Tu te crois si courageuse ? Tu penses être une vraie femme ? Espérons que tu iras aussi en prison [...]. Si tu ne vas pas en prison, on te tuera.* » Aucune des menaces ni des intimidations qu'elle a subies n'a fait l'objet d'une enquête.

Dans une autre affaire, Ricardo Murillo Monge, porte-parole et membre fondateur du Front civique de la

Sinaloa (FCS), a été retrouvé mort dans sa voiture à Culiacán, ville de l'état de la Sinaloa, le 6 septembre 2007. Seulement deux ans plus tard, le 31 août 2009, un autre porte-parole du FCS, Salomón Monárrez, a échappé de justesse à une tentative d'assassinat.

*« Le gouvernement mexicain doit mettre en place de toute urgence un programme efficace et exhaustif de protection des défenseurs des droits humains »,* a déclaré Nancy Tapias-Torrado.